

Réunions extraordinaires simultanées des conférences des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm

22-24 Février 2010
Bali, Indonésie

Plus Forts en Synchron



BASEL CONVENTION



ROTTERDAM CONVENTION



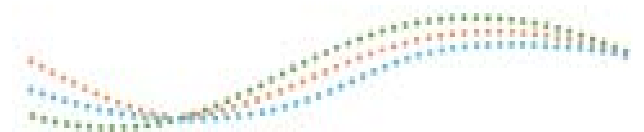
STOCKHOLM CONVENTION



Organisation des ExCOPs

- La réunion des ExCOPs a eu lieu du 22 au 24 Février 2010 à Bali, en Indonésie
- Organisée en coordination avec la 11^{ème} session extraordinaire du Conseil d'administration / Forum ministériel mondial sur l'environnement
- Réunions individuelles des bureaux le 20 Février
- Réunions conjointes des bureaux samedi 20 Février, lundi 22 Février et mardi 23 Février

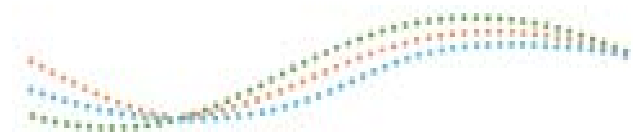
Plus Forts en Synchronone



Ordre du jour

- Activités conjointes
- Fonctions conjointes de gestion
- Services communs
- Synchronisation des cycles budgétaires
- Vérification conjointe des comptes des secrétariats
- Mécanismes d'examen et de suivi des travaux
- Rapports ou informations reçus du Directeur exécutif du PNUE et des secrétariats sur toute autre activité ou proposition pour les institutions conjointes

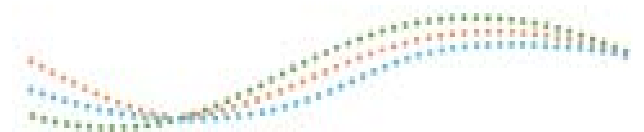
Plus Forts en Synchronone



Organisation du travail

- Sessions plénières simultanées
- Le Groupe de travail à composition non limitée commun aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm a préparé les projets de décisions
- Des groupes de contact ont été établis pour les activités conjointes, les fonctions conjointes de gestion et le mécanisme d'examen et de suivi
- Décision "Omnibus" a été adoptée simultanément par les COPs de Bâle, Rotterdam et Stockholm en réunion plénière le mercredi matin

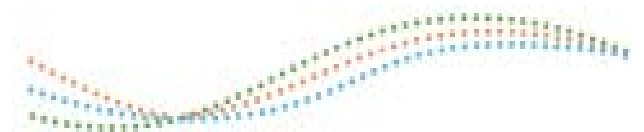
Plus Forts en Synchronone



Décisions – Activités conjointes

- Parties et autres parties prenantes appelées à mener en coopération et en coordination les activités visant à appliquer les décisions relatives aux synergies, y compris en renforçant les procédures ou mécanismes nationaux
- Parties et parties prenantes incitées à promouvoir l'utilisation des centres régionaux de Bâle et de Stockholm et à envisager de sélectionner des centres focaux
- Parties, centres régionaux et parties prenantes invitées à échanger des expériences sur les activités nationales et régionales mises en œuvre pour appliquer les décisions sur les synergies et à informer les COPs en 2011

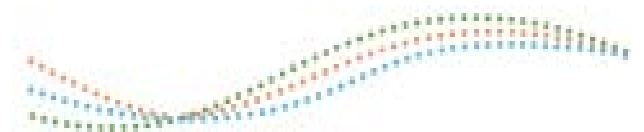
Plus Forts en Synchronie



Décisions – Activités conjointes

- PNUÉ, PNUD, FAO, OMS, Banque mondiale, FEM et autres organisations internationales à rendre compte de leurs efforts de promouvoir une coopération et coordination sur les programmes au niveau national aux COPs en 2011
- Les Secrétariats doivent poursuivre la mise en œuvre d'activités conjointes et en informer les COPs en 2011
- Les Secrétariats doivent développer une proposition d'activités transversales et conjointes pour les COPs en 2011

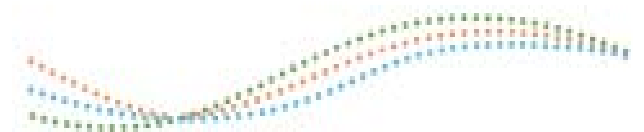
Plus Forts en Synchroné



Décisions – Activités conjointes

- Un plan de travail pour un mécanisme d'échange conjoint a été approuvé à titre préliminaire
- Les Secrétariats doivent établir un rapport sur les mécanismes d'échange similaires dans le domaine des produits chimiques et des déchets (en particulier le SAICM), décrivant à quel point ces mécanismes contiennent des éléments qui pourraient figurer dans un mécanisme d'échange des trois conventions afin d'éviter la duplication du travail
- Secrétariats doivent présenter un plan de travail révisé aux COPs en 2011

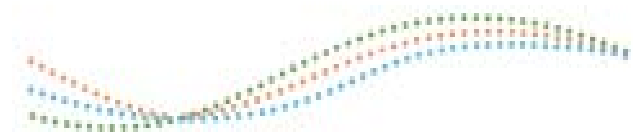
Plus Forts en Synchronie



Décisions – Fonctions conjointes de gestion

- Le poste de chef commun des Secrétariats des conventions de Bâle, de Stockholm et de la partie de Rotterdam administrée par le PNUE est établi
- Le poste sera soumis à examen et financé par des contributions volontaires
- Le Directeur exécutif du PNUE, après consultation avec les bureaux des conventions, doit recruter immédiatement le chef commun pour une période de deux ans

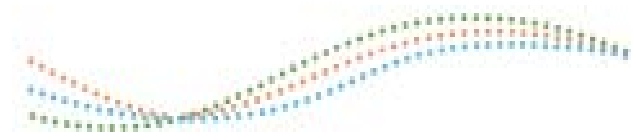
Plus Forts en Synchronone



Décisions – Fonctions conjointes de gestion

- Le Directeur exécutif du PNUE, en consultation avec le Directeur général de la FAO, doit développer une proposition visant à modifier l'organisation des Secrétariats, incluant la continuation potentielle du chef commun d'une manière qui n'aurait pas d'incidences en termes réels sur les budgets opérationnels adoptés pour les trois conventions
- Parties à considérer cette proposition pour adoption aux COPs au plus tard en 2013
- Examen du poste de chef commun à entreprendre dans le cadre du mécanisme d'examen

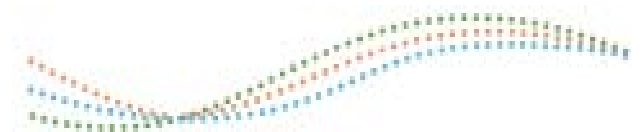
Plus Forts en Synchronone



Décisions – Services communs

- Les Services conjoints suivants sont établis:
 - Service conjoint d'appui financier et administratif
 - Service conjoint juridique
 - Service conjoint de technologie de l'information
 - Service conjoint d'information
 - Service conjoint de mobilisation des ressources
- La proposition visant à prendre des dispositions communes pour assurer les effectifs et le financement des services conjoints est approuvée concernant les postes existants

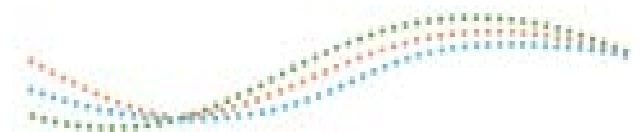
Plus Forts en Synchroné



Décisions – Services communs

- Le Directeur exécutif du PNUE, en consultation avec le Directeur général de la FAO et le chef temporaire conjoint doit élaborer une proposition visant à modifier l'organisation de trois secrétariats pour 2012-2013, qui pourrait être adoptée aux COPs en 2011:
 - Pas d'incidences par rapport aux budgets de fonctionnement adoptés pour les trois conventions pour l'exercice biennal 2010-2011
 - Conformément à la proposition concernant l'établissement d'un chef commun permanent
 - Réaliser des économies sur le coût des services d'appui et affecter des ressources à l'assistance pour la mise en œuvre des conventions

Plus Forts en Synchronone



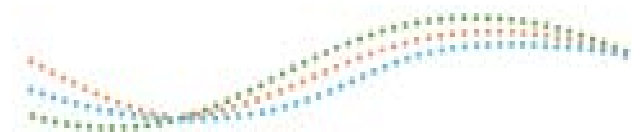
Décisions – Synchronisation des cycles budgétaires

- Les Secrétaires exécutifs sont priés de continuer à synchroniser les cycles budgétaires des trois conventions.

Décisions – Vérification conjointe des comptes

- Bureau des Services de contrôle interne des Nations Unies doit procéder en 2010 à un audit de la gestion stratégique des accords multilatéraux sur l'environnement du PNUE
- Directeur exécutif du PNUE doit présenter un rapport sur l'audit réalisé de chacune des conventions aux COPs en 2011

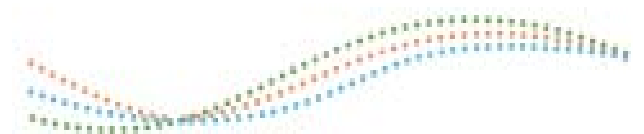
Plus Forts en Synchronone



Décisions – Mécanisme d'examen

- Premier examen aux COPs en 2013 de la façon dont les dispositions adoptées en vertu des décisions relatives aux synergies (notamment activités conjointes, fonctions de gestion conjointes et services communs), ont contribué à la réalisation des objectifs :
 - Renforcer l'application des trois conventions au niveau national, régional et mondial
 - Promouvoir une orientation cohérente des politiques
 - Diminuer le fardeau administratif
 - Optimiser l'utilisation efficace et effective des ressources
 - Prendre en compte les préoccupations mondiales et les besoins spécifiques des pays en développement et des pays à économie en transition
 - Protéger la santé humaine et l'environnement en vue de promouvoir un développement durable

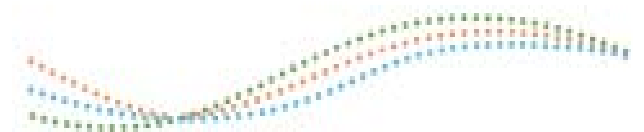
Plus Forts en Synchronie



Décisions – Mécanisme d'examen

- Examen à faire sur deux pistes: PNUE/FAO et Secrétariats
- Termes de référence pour l'examen à préparer pour adoption aux COPs en 2011
- Examen des Secrétariats doit inclure les recommandations et les informations recueillies auprès des Parties par le biais d'un questionnaire
- L'examen du PNUE/FAO doit inclure les recommandations préparées par leurs groupes d'évaluation respectifs et prendre en compte les contributions des Parties, des Secrétariats et d'autres parties prenantes

Plus Forts en Synchron





Photos de IISD Reporting Services



Plus Forts en Synchrones

